

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 9 mars 2015

Présents : Elisabeth LAFFONT, Mathieu ROUSSEAU, Xavier SEGUY, Vincent THOMAS, Patricia LEVEQUE, Etienne CHATELON, Agnès COURBON, Véronique LE GARS, Xavier MAINGUE,.

Excusées : Claire MEYER
Laurence VALLAT

Secrétaire de séance : Xavier MAINGUE

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du conseil du 02 février 2015 : **Approuvé à l'unanimité**
- Avenants CEJ :
Dans le cadre du renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse qui devrait se dérouler sur la période de septembre 2014 à l'automne 2015 et pour permettre à l'association Espace Dôme d'assurer la continuité des services pour l'année 2015, des avenants aux conventions pour les 11-17 ans et les 3-10 ans en date du 26 mars 2012 sont **approuvés à l'unanimité**.
- Maîtrise d'œuvre Eco Hameau :
Des devis ont été demandés pour la maîtrise d'œuvre de l'Eco Hameau.
2 Devis SOTREC et Cbt JULIEN ont été reçus.
Le Conseil décide de choisir le devis du Cabinet JULIEN : **Approuvé à l'unanimité**
- Privilège eau (Source pré Boussieux)
Ajourné dans l'attente de renseignements complémentaires.
- Devis nettoyage réservoir et chloration
Nettoyage des réservoirs : **Repoussé** au prochain conseil dans l'attente de nouveaux devis.
Chloration (Joannabel): Réflexion sur la remise en service de la chloration automatique au réservoir de Joannabel : 6700€ par la SAUR (pour remise en route du système) puis 540€/an (abonnement) – **Ajourné** dans l'attente d'informations supplémentaires.
- Pont de Moûnes
Un arrêté a été pris pour interdire au plus de 2,5 tonnes côté Bourg-Argental et Burdiges. **Attente de devis** pour les travaux.
- Schéma de mutualisation avec CCMP (proposition en cours d'élaboration)
Présentation de l'avancée des travaux de la communauté de communes au conseil.

- Travaux église
 - Mise aux normes de l'électricité : **Attente de devis** complémentaires
Demande de subvention dans le cadre de l'enveloppe cantonale à prévoir.
 - Clocher : Abat-sons, Fenêtres, Réfection toiture : **Décision finale au prochain conseil.**
- SAS Ailes de Taillard : délibération pour convention de passage
Ajournée pour complément d'informations.
- Délibération pour demande de subvention suite dégâts des eaux
Le conseil municipal décide de demander une subvention exceptionnelle pour réaliser ces travaux auprès du Conseil Général. **Approuvé à l'unanimité.**
- Délibération pour demande de subvention auprès agence de l'eau pour assainissement non collectif
Dans le cadre d'une démarche groupée portée par la Commune qui à la compétence, les diagnostics et certains projets de réhabilitation peuvent constituer un premier groupement. Il est décidé de solliciter l'agence de l'eau pour une aide financière pour les travaux de réhabilitation et pour l'animation-coordination.
Approuvé à l'unanimité.

Séance terminée à 22h30.

Prochain conseil municipal le 23 mars 2015